

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 OCTOBRE 2025
N° 2025.10.06

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt cinq, le un octobre à 20:00 , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mardi 23 septembre 2025, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	25	
Absents représentés	6	
Absents non représentés	2	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Jean-François VIGUÈS, Josiane MARION, André WALTER, Françoise MASSOUBRE, Aïcha GASSER, Michel PRÉAU, Philippe ROCHETTE, Béatrice STABAT-ROUSSET, Aurélien BAZIN, Vivien GOURBEYRE, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Christian DURANTIN représenté par Nadine DAMBRUN
Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN
Hervé GRANDJEAN représenté par Patrick NEHEMIE
Francis GAUMY représenté par Jean-François VIGUÈS
Valérie BERTHÉOL représentée par Martine MÉZONNET
Aline FAYE représentée par Jean-François MAUME

Absents non représentés

Cristina MESLET, Josiane TOURNEBIZE

Martine MÉZONNET a été nommée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL 2025

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

La décision modificative qui vous est présentée a pour objet :

Ajustement de recettes d'investissement relatives aux cessions d'éléments du patrimoine :

Prenant acte de l'avancement de dossier de cession en cours, il est nécessaire d'ajuster les prévisions de recettes par l'ajout d'une somme de 10 971 €.

Ajustement de la prévision d'emprunt d'équilibre :

Afin de préparer et faciliter la consultation pour la levée d'un emprunt d'équilibre de la section d'investissement de 2025, il est proposé d'arrondir la somme inscrite à la nature 1641.

La prévision initiale de 3 343 513.36 € serait arrondie à 3 350 000 € soit une augmentation de 6 486.64 €.

Il est rappelé que la consultation sera conduite sur la base d'un montant maximal qui fera nécessairement l'objet d'un ajustement au regard de la prévision de clôture de gestion 2025.

Réaffectation de crédits en dépenses d'Investissement afin d'honorer une facture ENEDIS :

Les mouvements en SID visent à permettre le paiement d'une facture ENEDIS non anticipée en phase de préparation budgétaire 2025.

Cette facture sera honorée par l'utilisation de reliquat de crédits sur des opérations d'investissements finalisées et par l'excédent de recette généré par la cession d'éléments du patrimoine évoqué plus haut.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par 20 Voix Pour, 11 Voix Contre décide :

Dès lors Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n° 1 du budget primitif principal dont les dépenses et les recettes se décomposent comme suit :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputations	Intitulés	Dépenses	Recettes
Chapitre 024 – Produits des cessions du patrimoine			
024	Produits des cessions du patrimoine		+10 971.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées			
1641	Emprunts en €		+ 6 486.64 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles			
2031	Etudes et recherches	- 2 255.32 €	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles			
21534	Réseaux d'électrification	+ 19 712.96	
TOTAL GENERAL		+ 17 457.64 €	+ 17 457.64 €

LE MAIRE
 Jean-Paul CUZIN